

LA FORMATION SST



AU LYCEE R. CASSIN

REALISATION D'UN PROJET DE FORMATION SST



- **OBJECTIF :**

Accompagner l'établissement dans son projet de formation SST, intégrer à sa démarche la prévention des risques professionnels.

Le Sauveteur Secouriste du Travail :

➤ Cadre de l'exercice de l'activité :

L'activité de **S**auveteur **S**ecouriste du **T**ravail s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise, ou d'un établissement dans lequel il intervient.

➤ Cette mission répond :

- ✓ Aux obligations du **référentiel de l'éducation nationale**, qui est de former les élèves du Professionnel à la **formation SST**.
- ✓ Aux obligations fixées par l'article *R4224-15* du **code du travail** imposant la présence de secouristes sur le lieu du travail.



- ✓ À l'obligation de tout citoyen de **porter assistance à une personne en danger** décrite dans l'article 223-6 du **code pénal**, que l'accident entre dans le cadre d'un accident du travail ou pas.

PROPOSITION PEDAGOGIQUE

Après leur **Période de Formation en Milieu Professionnelle**, l'équipe pédagogique de la formation SST, se charge d'inscrire les élèves, afin de mettre en place les séquences dans **l'établissement les mercredis après-midi**.

(le matériel de secourisme est disponible dans l'établissement)



La formation s'adresse à **un groupe de 4 à 10 personnes** et **sa durée est de 12 heures auxquelles il faut rajouter 2 heures pour traiter les risques particuliers de l'entreprise et de la profession.**

Un roulement dans l'équipe sera mis en place pour que tous les apprenants puissent être formés...

EQUIPE SST

Mme LOUAHCHI : Formatrice SST

M. BOUCHEKIF : Formateur SST

M. MARIE : Coordonnateur – Formateur SST

